

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS 2014 - (N° 1412)

AMENDEMENT

N ° AS207 (Rect)

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 47, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.